

Compte rendu conseil d'école du mardi 5 mars 2019

Ecole du Champ de Foire – Plougastel

Présents :

DDEN: Suzanne SIOU

Représentants de la Mairie : Patricia HENAFF, Adeline TEPHANY

Représentants des parents d'élèves : Aurélie LE GAL, Johanne Herry, Anne AUTRET, Nolwenn PIAT, Marie-Gabrielle TREMEL, Anne DELMAIRE, Cécile PAUL

Les enseignants: Sandra LADOUCE, Martine FLODROPS, Joëlle LE GUERN, Bernadette CLOAREC, Christelle BAUME, David LE GALL, Isabelle LE FUR, Murielle GESLIN

Excusées : Noémie CANN, Maiwenn PERON, Sandrine GUISTINIANI

- **Projet « Sensibilité des élèves au gaspillage alimentaire »**

L'association « Aux goûts du jour » interviendra pour deux ateliers. L'enseignant assurera seul les autres ateliers. La mairie espère reconduire ce projet.

Dans le cadre de cette sensibilisation, un travail sur la durée minimale du repas est mise en place par les animateurs du périscolaire.

En ce qui concerne les repas, à partir d'octobre 2019, il sera obligatoire de servir un repas végétarien par semaine.

- **Projet d'école et Ecole du Socle**

Le projet d'école arrive à échéance en juin 2019 et nous avons fait en fin d'année dernière un premier bilan. Dans l'objectif de l'école du socle, nous avons dans un premier temps échangé avec les principaux de collège de secteur (pour nous le collège de la Fontaine Blanche.).

Chaque équipe pédagogique a rempli un tableau d'auto positionnement sur cinq domaines : Les apprentissages, conforter une école bienveillante et exigeante, parents et partenaires, travail collectif et pilotage et animation.

De ce diagnostic, des axes vont être mis en évidence. Les écoles et leur collège de secteur devront définir et mettre en œuvre des modalités didactiques, pédagogiques et éducatives pour favoriser une continuité dans les apprentissages du cycle 1 au cycle 4.

Chaque projet local devra contribuer à la réalisation du projet académique en tenant compte des spécificités du territoire.

- **Les projets des classes** (précisions ou nouveaux)

TPS/PS : Pêche à pied (19 mars), Feux de l'humour (10 mai à l'école)

MS : Pêche à pied (21 mars), théâtre, Feux de l'humour (10 mai à la médiathèque)

GS : Pêche à pied (21 mars), théâtre, Feux de l'humour (10 mai à la médiathèque)

CP : Conservatoire Botanique (18 juin), concert de chants avec les GS (11 mars)

CE1 : Conservatoire Botanique (18 juin)

CE2 : Musée des Beaux Arts sur la gravure (12 mars), Tri et recyclage avec BMO et un spectacle au Quartz, Océanopolis (visite + atelier, 2 mai)

CM1 : Exposition à la mairie et visite de la chaufferie à l'occasion des dix ans

CM2 : Projet avec le CDI du collège et la classe ULIS sur l'éducation aux médias.

Inquiétude par rapport au projet « piscine » pour l'année prochaine. Le statut des maitres nageurs va être modifié par la mairie de Brest. Ils deviendront des surveillants de baignade et ne pourront plus prendre en charge de groupes d'élèves. Des problèmes d'organisation vont se poser : combien de parents agréés par séance ? Obligation de confier un groupe à des parents?

- **Portes ouvertes** : Le samedi 23 mars de 10 à 12h
- **Travaux et matériel**

○ Peintures couloirs et portes de l'ancien bâtiment : reste couloir élémentaire. D'après Jean-Yves ça ne peut pas être fait par les agents de l'atelier.

○ Demandes liées au PPMS :

Ouverture du portail à distance : Le dispositif a été installé : deux visiophones et fermeture du portail
Le dispositif d'ouverture du portail à partir du restaurant élémentaire n'a pas été installé.

Pour le signal d'alerte : La mairie a eu présentation d'une solution : mise à disposition d'un boîtier pour chaque enseignant ou personnel. Un bouton déclenche l'alerte pour tous, même pour les classes qui se trouvent en dehors de l'école. La gendarmerie est également prévenue. Ce système pourrait être transposé dans la nouvelle école.

Une présentation du système a été faite aux enseignants. Deux boîtiers sont prévus pour une phase de test. La question de la responsabilité des enseignants en cas d'oubli du boîtier a été posée. La réponse apportée est celle-ci : « Il n'y a pas de réponse à priori, dans tous les cas, les responsabilités de chacun seront examinées »

Il est conseillé de rédiger dans les PPMS la mise en œuvre du dispositif, en demandant notamment une information annuelle du prestataire à tous les personnels. Un temps de travail est prévu sur ce sujet fin mars (Mairie, Conseillère pédagogique et directeurs)

- Sol GS : prévu aux vacances d'été
- Panneau d'affichage pour les parents : à suivre
- Drapeaux et devise républicaine : la demande a été transmise.

Un projet sur le temps de la pause méridienne a été initié. Il s'agit d'un concours de dessin pour illustrer la devise républicaine. Un jury déterminera le lauréat. Une plaque (30 x 40 cm) sera installée à l'entrée de l'école.

- Sanitaires sous le préau élémentaire : problème d'odeurs récurrent + absence de lunettes sur ces toilettes
- Arbres dans les cours : à vérifier, à tailler

Nouvelles demandes :

Boîte aux lettres (une seule maternelle/ élémentaire)

Sol du bureau

- **Site de l'école**

L'adresse : <http://www.ecole-champdefoire-plougastel.ac-rennes.fr>

Le compte-rendu du conseil d'école sera consultable sur le site.

Prochain Conseil D'école le mardi 11 juin 2019 à 18h

Inviter le président des DDEN pour une restitution de l'enquête sur le harcèlement